



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 22 MARS 2021

N°2021-14

L'an deux mille vingt-un et le lundi vingt-deux mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : 15/03/2021

**Date d’Affichage** : 15/03/2021

**Présents** : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BRISSAUD, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

**Absentes excusées** : Mme Nathalie FILLATRE, donne son pouvoir à Mme Florence GUILLEMOTO, Mme Noëlla ROBIN, donne son pouvoir à Mme Christelle FROMENTEAU,

**Secrétaire** : Mme Valérie BRISSAUD,

Nombre de membres afférents au CM : 15  
Qui ont pris part à la délibération : 13 + 2 pouvoirs

**Objet de la délibération** : Subventions des associations

Monsieur Le Maire présente les demandes de subventions des différentes associations et rappelle les sommes allouées l'année dernière. Il propose de reconduire les mêmes montants et :

- de modifier le montant des subventions accordées au RASED et à l'école (remise de prix aux élèves de CM2), en fonction du nombre d'enfants concernés,
- d'affecter la subvention exceptionnelle de 1 036 € allouée en 2020, aux anciens combattants pour la confection d'un drapeau, sur le compte 658821 – secours d'urgence.

**APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **ACCEPTE** les propositions conformément au tableau annexé.
- Le crédit de la ligne imprévue fera l'objet de prochaine(s) délibération(s) pour affectation.

Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
En Mairie, le 22 mars 2021



*Gwibaux*

Le Maire, Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20210322-D2021\_14\_1-DE  
Regu le 23/03/2021



## SUBVENTIONS 2021

Subventions aux Associations	REALISATIONS 2020	PROPOSITIONS 2021	VOTE 2021
A.D.M.R	800.00 €	800.00 €	
E.S.O.D Football	1 000.00 €	1 000.00 €	
D.S.B	/	/	
A.C.C.A	110.00 €	110.00 €	
Anciens Combattants UNC AFN	110.00 €	110.00 €	
	1 036.00 €		
A.P.E	330.00 €	330.00 €	
Sub Exc (Remise de Prix)	110.00 €	130.00 €	
Sub. Exceptionnelle Voyage	/	/	
COMITE DES FETES	250.00 €	250.00 €	
Feu d'Artifice	/	/	
<i>La Joie de Vivre</i>	225.00 €	225.00 €	
<i>Création Déco E change</i>	110.00 €	110.00 €	
Amicale des Présidents de St-Blaise	/	/	
La Prévention Routière	40.00 €	40.00 €	
Esp.Sport.Gym DANGÉ	150.00 €	150.00 €	
Mouvement Vie Libre	100.00 €	100.00 €	
R.A.S.E.D	82.00 €	83.00 €	
Groupement Jeunes Avenir 86	150.00 €	150.00 €	
Imprévus	497.00 €	412.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5 100.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

AR PREFECTURE

086-218601862-20210322-D2021\_14-DE  
Regu le 23/03/2021